

Passeport Mobilité

SPW | Éditions



Wallonie

Edito



Mobilité ? Que signifie ce terme ?

Si l'on regarde dans le dictionnaire, on trouvera qu'il s'agit de la facilité à se déplacer.

Facilité... En effet, avec l'évolution des moyens de transport et de la voiture notamment, nous avons pris l'habitude de nous rendre là où nous voulons, quand nous le voulons, confortablement installés et sans nous fatiguer...

Mais cette facilité n'est plus si évidente aujourd'hui : l'augmentation du nombre de voitures sur nos routes entraîne bien des problèmes. La pollution atmosphérique et les soucis de santé qu'elle engendre, les accidents de la route et les embouteillages sans fin, n'en sont que quelques exemples.

Des solutions existent : le vélo, la marche, le train, le bus, le covoiturage,... sont autant d'alternatives auxquelles chacun de nous peut recourir. Pour le bien de tous et de notre planète, il est grand temps d'y penser !!!

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Edito | p 2 |
| Une semaine pour bouger autrement | p 4 |
| Quand la planète se réchauffe | p 5 |
| Le vélo | p 8 |
| La marche | p12 |
| La santé | p15 |
| Les PMR | p17 |
| Le bus | p20 |
| Le train | p24 |
| Le covoiturage | p27 |
| Le carsharing | p30 |
| Mots mystères & Quiz | p32 |
| Pour conclure | p34 |
| Contacts utiles | p35 |

Sommaire

Une semaine pour bouger autrement

Mobilité ? Tu avais certainement déjà entendu ce mot ! Journaux, magazines, télé, radio... on en parle souvent ! Mais as-tu déjà entendu parler de la Semaine de la Mobilité ? Il s'agit en réalité d'une initiative organisée chaque année, du 16 au 22 septembre dans près de 2 000 villes européennes. En Belgique, les trois régions participent et mettent en place des activités pour inciter les citoyens à réfléchir à leur manière de se déplacer.

Objectif de cette action ? Promouvoir des moyens de transport alternatifs à « l'automobile » (se déplacer seul en voiture) afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens, leur santé et l'environnement.

Pense aux embouteillages, au bruit du trafic routier et puis, imagine comme ce serait agréable s'il y avait moins de voitures. On se déplacerait à pied, à vélo, en bus... ce serait plus convivial, non ?



Quand la planète se réchauffe...

Les sources de pollution sont multiples : l'agriculture et ses engrais chimiques, l'industrie et ses rejets de fumée noire, les déchets dont on se débarrasse chaque jour...

Mais, à l'échelle mondiale, les transports routiers représentent à eux seuls 18 % du CO₂ rejeté dans l'atmosphère (Source : World Resources Institute). Ils sont même la principale source de pollution dans les villes. Conséquence ? Notre planète va mal !

Mais qu'est-ce que le CO₂ exactement ? Le CO₂ ou dioxyde de carbone ou encore gaz carbonique est un composé chimique. Les émissions de CO₂ ont deux origines :

- **naturelle** : la Terre produit naturellement du CO₂. Nous en produisons également en respirant ;
- **anthropique** : c'est-à-dire que ces émissions sont produites par l'homme et ne sont pas naturelles. Pense, par exemple, à l'industrie, aux transports, à la déforestation, au chauffage...

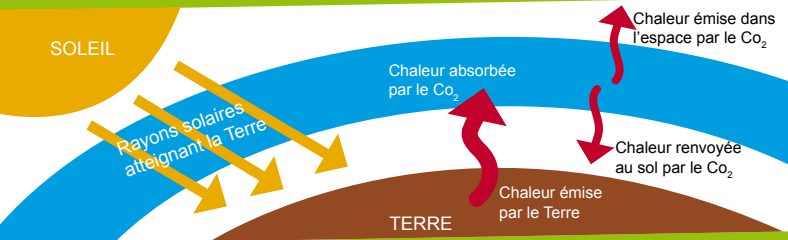
Bref, l'augmentation de l'activité humaine provoque un surplus inquiétant d'émissions de CO₂. On assiste alors à un phénomène qui amplifie l'effet de serre.

Le savais-tu ?

LA TERRE S'EST RÉCHAUFFÉE DE 0,3 À 0,6 °C AU COURS DU 20^E SIÈCLE. CE CHIFFRE TE SEMBLE PEUT-ÊTRE BIEN DÉRISOIRE, MAIS C'EST BIEN PLUS QUE DURANT CES 10 DERNIERS SIÈCLES.

Effet de serre

Tout comme les émissions de CO_2 , l'effet de serre est un phénomène naturel. Il s'agit du réchauffement de l'atmosphère dû aux gaz qui captent la chaleur dont fait partie le CO_2 .



Comment ça marche ? Très simple ! Une partie des rayons du soleil qui atteignent la Terre est absorbée par le sol qui se réchauffe. Le sol restitue ensuite cette chaleur sous la forme de rayons infrarouges qui sont réfléchis dans toutes les directions par les gaz à effet de serre et donc aussi vers le sol qui les absorbe à nouveau. C'est donc un cercle vicieux puisque le sol absorbe sans cesse une partie des rayons qu'il émet.

Et quand l'homme s'en mêle ? L'activité humaine produit, elle aussi, des gaz à effet de serre qui viennent s'ajouter aux gaz d'origine naturelle. Résultat ? La Terre se réchauffe anormalement vite avec, à la clé, fonte des glaces, montées des eaux, disparition de certaines espèces animales, avancée du désert... Eh oui, quelques degrés en plus, cela ne signifie pas des étés plus chauds, mais plutôt des perturbations climatiques inattendues tout au long des saisons.

Paraît qu'en se déplaçant autrement, on fait une fleur à l'environnement.

J'veux bien, mais ça ne m'aide pas vraiment... Il préfère les roses ou les marguerites, l'environnement ?



A toi de jouer !

Relie le moyen de transport qui correspond selon toi à la bonne définition.

- | | |
|---------------------|---|
| 1) Train ○ | ○ a) émet 0 g de CO_2 et est plus rapide que la marche |
| 2) Bus ○ | ○ b) nécessite 2,5 fois moins d'énergie que la voiture/passager |
| 3) Voiture ○ | ○ c) permet de parcourir 1 km en 15 minutes seulement |
| 4) Marche ○ | ○ d) émet en moyenne entre 140 et 150 g de CO_2 /Km/passager |
| 5) Vélo ○ | ○ e) remplace 60 voitures dans lesquelles il n'y a qu'1 personne |

Le vélo

Envie de te déplacer en toute liberté, rapidement et sans polluer ? Enfourche vite ton vélo ! C'est le moyen de transport par excellence pour tous tes petits déplacements.



Le vélo, à 100 %

- > **100 % écologique** : à vélo, tu n'émetts aucune pollution et tu restes en parfait accord avec la planète et le protocole de Kyoto. Tes déplacements sont, en outre, très silencieux et ne nécessitent pas d'infrastructures qui enlaidissent le paysage.
- > **100 % santé** : en allant à l'école à vélo, tu fais non seulement du sport sans t'en rendre compte, mais en plus, tu t'amuses et tu te défoules !
- > **100 % rapide** : le vélo, c'est 3 fois plus rapide que la marche et en ville, c'est souvent plus rapide que la voiture !

Le savais-tu ?

EN 5^E ANNÉE PRIMAIRE, IL EST POSSIBLE DE PASSER LE BREVET DU CYCLISTE. UNE FORMATION PERMET D'APPRENDRE À VÉRIFIER L'ÉTAT DE SON VÉLO, À CHOISIR LES BONS ÉQUIPEMENTS ET À MAÎTRISER SON VÉLO. UNE ÉPREUVE PRATIQUE PERMET ENSUITE DE DÉCROCHER LE BREVET DU CYCLISTE ! POUR PLUS D'INFOS : WWW.BREVETDUCYCLISTE.BE

Ton itinéraire

Avant de partir, réfléchis au chemin que tu vas emprunter. Pour une même destination, il est souvent possible d'emprunter plusieurs itinéraires : certains sont plus sûrs que d'autres. Privilégie les trajets sur pistes cyclables ou sur voiries peu fréquentées.

Ton équipement

Une fois ton vélo en ordre, à toi de te préparer pour te protéger. Souviens-toi que tu es un usager vulnérable sur la route.

- > Mets toujours ton casque.
- > Choisis des vêtements de couleur vive pour être vu. Idéalement, mets un gilet fluo.
- > Accroche solidement tes bagages.
- > Évite les bas de pantalon trop larges, les chaussures non lacées et les longs manteaux, s'accrochant facilement dans le système mécanique de ton vélo : risques de chute !



Ton comportement

Avant de te lancer sur la chaussée, es-tu bien sûr de maîtriser ton vélo dans toutes circonstances ? Es-tu bien sûr de savoir exactement ce que tu peux y faire ? Qui dois-tu laisser passer et quand ? Dans quels cas as-tu la priorité ? N'hésite pas à revoir le Code de la route et à poser toutes les questions à tes parents ou à tes professeurs. Ta sécurité est en jeu !

Le savais-tu ?

EN VILLE, 80 % DES NUISANCES SONORES SONT DUES AU TRAFIC ROUTIER. LE VÉLO, LUI, EST TOUT À FAIT SILENCIEUX !

ça roule ?

A toi de jouer !

Relie ces panneaux à leur définition exacte



- a) 1) Je m'arrête toujours et je cède le passage



- b) 2) Je peux rouler dans les deux sens de circulation si je suis à vélo



- c) 3) Je dois céder le passage, mais je ne suis pas obligé de m'arrêter si la voie est libre



- d) 4) Je suis obligé de continuer tout droit, même si c'est plus court à droite



- e) 5) Au prochain carrefour, je cède la priorité à tous les usagers qui arrivent à ma droite.

La marche

La marche est le mode doux par excellence !

C'est le moyen de déplacement le plus naturel pour l'homme.

Découvres-en tous les avantages...

- > **C'est bon pour l'environnement** : tu ne produis aucun gaz nocif pour la planète.
- > **C'est bon pour la santé** : en marchant, tu fais travailler de nombreux muscles et tu renforces tes os. C'est un exercice idéal pour ton cœur et tes poumons. Et en plus, ça te met en forme pour la journée.
- > **C'est un pas de plus vers l'autonomie** : tu vas à l'école sans devoir dépendre de tes parents.
- > **C'est amusant** : tu peux discuter et raconter des blagues aux copains pendant le trajet.
- > **C'est d'autant plus de sécurité aux abords de l'école** : imagine les abords de ton école sans toutes ces voitures qui s'accumulent aux heures d'entrée et de sortie



Connais-tu le PédiBus ?

C'est un système de ramassage scolaire... à pied. Accompagnés d'adultes, les élèves se rendent à l'école en groupe, en toute sécurité. Dans certaines communes, il existe des arrêts PédiBus comme il existe des arrêts de bus.

Le savais-tu ?

SEULS 16 % DES DÉPLACEMENTS SCOLAIRES SE FONT À PIED
CONTRE PLUS DE 50 % EN VOITURE.

(SOURCES : ENQUÊTE NATIONALE DE L'INS SUR LA MOBILITÉ DES MÉNAGES EN RÉGION WALLONNE, 1999)

Skate, roller, trottinette.

Il t'arrive peut-être de te déplacer en skate, roller ou trottinette...

Mais attention, tu es alors un usager vulnérable sur la voie publique. Veille donc à être bien protégé et suffisamment visible : porte surtout un casque, des protèges genoux et poignets ainsi que des coudières. Maîtrise toujours ta vitesse et ta trajectoire et anticipe les obstacles !



A toi de jouer !

Réponds à ces questions et découvre vite si tu es un marcheur averti !

1) Où ne peux-tu pas marcher ?

- a) Sur la chaussée
- b) Sur le Ravel
- c) Sur le trottoir quand il y a beaucoup de monde

2) Combien de temps en moyenne te faudra-t-il pour parcourir 2 km à pied ?

- a) 32 minutes pour une vitesse moyenne de 3,75 km/h
- b) 60 minutes pour une vitesse moyenne de 2 km/h
- c) 10 minutes pour une vitesse moyenne de 12 km/h

3) La marche permet :

- a) De circuler sur l'autoroute
- b) De perdre du temps en ville
- c) De préserver l'environnement et de garder la forme

4) Pour rester en bonne santé, que dois-tu faire ?

- a) 1 heure de violon/semaine.
- b) 30 min. d'exercice physique/jour
- c) 30 min. de console/jour

1/a - 2/a - 3/c - 4/b

La santé

Quand la planète s'enrhume, c'est l'homme qui tousse. Bruit, allergie, stress, accident, fatigue... La mobilité, c'est aussi une affaire de santé ! On sait que les transports routiers sont responsables, à eux seuls, de près de 20 % des émissions de CO₂ dans le monde. Une cause importante d'allergies, d'asthme et d'autres maladies respiratoires.



Comment allier santé et mobilité ?

Ces chiffres sont inquiétants. Il y a donc plein de bonnes raisons de réfléchir à la manière dont on se déplace. Pour les petits trajets, enfourche ton vélo ou déplace-toi à pied. Résultat ? Tu preserves non seulement l'environnement, mais tu luttas aussi contre certaines maladies, tu préviens l'obésité et tu seras bientôt un as à la gym. Alors, qu'attends-tu pour faire bouger ta santé ?

Le savais-tu ?

LA BELGIQUE POSSÈDE UN DES RÉSEAUX ROUTIERS LE PLUS DENSE D'EUROPE. LES VOITURES BELGES PARCOURENT CHAQUE JOUR 210 MILLIONS DE KILOMÈTRES, SOIT PLUS DE 5 FOIS LE TOUR DE LA TERRE. IMAGINE UN INSTANT LE VACARME DE TOUT CE TRAFIC. ATTENTION AUX OREILLES !



Les PMR

Tu ne sais peut-être pas ce que signifie PMR, mais tu en as déjà certainement rencontrées. Les personnes à mobilité réduite ou PMR sont des personnes gênées dans leurs mouvements en raison de leur taille, de leur état, de leur âge, d'une maladie, d'un accident, d'un handicap permanent ou temporaire.



A toi de jouer !

As-tu la move-attitude ?

- 1) Tu entres dans le bâtiment de la piscine. Pour accéder aux vestiaires, tu...
 - a) ... prends les escaliers
 - b) ... prends l'ascenseur
 - c) ... ne vas pas à la piscine
- 2) Quelle est ton activité principale pendant ton temps libre ?
 - a) Tu joues à la console
 - b) Tu fais du sport
 - c) Tu regardes la télévision
- 3) Selon toi, quel est le meilleur mode de transport pour préserver ta santé, comme l'environnement ?
 - a) La voiture
 - b) L'avion
 - c) La marche ou le vélo

Tous PMR un jour

Concrètement, nous sommes tous susceptibles d'être des PMR un jour. Une jambe cassée, un sac très lourd et te voilà gêné dans tes déplacements. Pense également à ta maman qui attend un petit frère, à ta grand-mère, aux personnes malentendantes...

Passes toi aussi à l'action !

Pour les personnes qui se déplacent avec difficultés, de petits gestes simples font parfois toute la différence ! Veille à ne pas laisser ton vélo en travers du trottoir ou à donner un petit coup de main dans la vie de tous les jours. Tu peux par exemple tenir la porte des magasins ou aider à monter dans le bus...



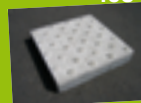
Les aménagements !

L'accessibilité est la possibilité pour tout le monde, personne valide ou moins valide, de bénéficier de biens et de services.

D'après toi, tout le monde n'a-t-il pas le droit d'entrer dans un magasin ou d'aller à la poste ? Et pourtant, pas toujours facile de prendre le bus quand on est en fauteuil roulant ou de traverser la rue quand on est malvoyant...

Heureusement, notre pays fait de gros efforts en matière d'aménagements. Connais-tu...

> les dalles podotactiles ?



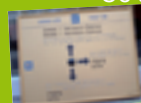
Source : Gamah asbl

Ce sont ces dalles en relief destinées à guider les personnes aveugles et malvoyantes sur les trottoirs et près des passages pour piétons.

> les plans inclinés ?

De nombreux bâtiments sont désormais équipés de plans inclinés pour les personnes en fauteuil roulant qui ne peuvent pas franchir les marches.

> les panneaux indicateurs en braille ?



Source : Gamah asbl

Ce sont des panneaux en relief placés à l'entrée des bâtiments publics que les personnes aveugles peuvent toucher pour lire en braille toutes les informations dont elles ont besoin.

Le savais-tu ?

D'APRÈS LES STATISTIQUES, PLUS DE 30 % DE LA POPULATION PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE.

Le bus

Si on te dit transport en commun et mobilité alternative, tu penses certainement au bus. C'est en effet un moyen simple et rapide de te rendre à l'école, au club de sport ou chez tes copains. Le bus présente de nombreux avantages. Découvre-les vite !

Ecologique

Il est vrai que le bus pollue. Mais proportionnellement beaucoup moins que la voiture, car le bus peut transporter davantage de personnes. Plus il y aura de personnes dans les bus, moins on produira du CO₂ ! Qu'attends-tu pour rejoindre les copains dans les bus et soulager la terre ?

Et si tu habites la région de Charleroi, tu peux également te déplacer en métro ! Un moyen encore bien moins polluant de se déplacer !

Le savais-tu ?

PAR JOUR, IL FAUT L'ÉQUIVALENT DE 1 TERRAIN DE FOOT SUPPLÉMENTAIRE POUR GARER TOUTES LES NOUVELLES VOITURES EN CIRCULATION. AUX HEURES DE POINTE, **LE BUS REMPLACE AVANTAGEUSEMENT 60 VOITURES !** OU PLUS DE 200 MÈTRES DE FILE DANS LES BOUCHONS. TOI AUSSI, AGIS POUR APPORTER DE L'AIR À NOS VILLES.

Peu coûteux... voire gratuit !

Si tu as moins de 12 ans, tu ne payes pas ! Procure-toi un abonnement Horizon + dans une Maison de la Mobilité sur présentation de ta carte d'identité. Il te donnera accès à tous les services des TEC en Wallonie tous les jours de l'année !

Si tu as moins de 24 ans, tu pourras bénéficier de plus de 50% de réduction sur l'abonnement Horizon qui te convient. Ce titre de transport te donnera un accès illimité aux services les week-ends et pendant les vacances scolaires ! Pour cela, il faut que tu sois toujours à l'école. Visite le site officiel des TEC : www.infotec.be pour de plus amples renseignements.



Sympa

Sympa

Le bus, c'est sympa ! Sa première clientèle ? Les étudiants ! C'est donc l'endroit idéal pour rencontrer tes copains, te faire de nouveaux amis et rigoler avec la « bande du bus ».



Le bus, rien de plus facile !

Prendre le bus ? Rien de plus facile. Tu trouveras tous les horaires à l'arrêt de bus près de chez toi. Plus simple encore : surfe sur www.infotec.be et tu trouveras toutes les informations sur ce site très pratique, ainsi qu'un film qui t'expliquera la marche à suivre.

Le bus, c'est un pas de plus vers l'autonomie !

Le transport en commun te permet d'être plus autonome et plus indépendant dans ta vie et tes déplacements. Mais attention ! Cela ne signifie pas qu'on puisse y faire n'importe quoi !

Il y a des règles à respecter.

- > Monte dans le bus par l'avant pour présenter ton titre de transport au chauffeur. Sois poli, un bonjour ne coûte rien !
- > Ne bloque pas les couloirs ou les portes. D'autres personnes doivent monter après toi !
- > Respecte les autres passagers : ne crie pas, n'abandonne pas tes déchets... ils te respecteront aussi !

Bref, tu l'auras compris, prendre le transport en commun, c'est aussi apprendre à vivre avec les autres, dans le respect des personnes et des installations mises à ta disposition.

On compte sur toi !

A toi de jouer ! Vrai ou faux ?

- 1) Je peux rentrer dans le bus par la porte arrière.
- 2) Dans le bus, je cède volontiers ma place à une personne plus âgée.
- 3) Les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement en bus.
- 4) Il est strictement interdit de lire dans le bus.
- 5) Le bus est un lieu de rencontre convivial.

Le train

Tu as peut-être déjà pris le train pour partir en vacances, en excursion, à la mer... Tu te seras alors vite rendu compte que c'est un moyen de transport rapide, sûr et sympa pour te déplacer partout.



A l'école

Ton école est près d'une gare ? Dans ce cas, tu peux peut-être te rendre à l'école en train. Cela fera gagner du temps à tes parents et, de ton côté, tu découvriras une nouvelle façon sympa de te déplacer au quotidien.

Le train en toute facilité !

Prendre le train ? Rien de plus facile ! Tu trouveras toutes les informations dont tu as besoin dans la gare sur le grand tableau d'affichage. Et sur le web, tu planifies ton itinéraire, tu fixes tes horaires et tu achètes ton billet en quelques clics à peine. Surfe vite sur www.sncb.be pour ne pas rater le grand départ.



Pour les loisirs et les vacances

Envie d'une escapade dans un parc d'attractions ? D'une petite excursion d'un jour ? Ou d'une semaine au soleil ? En train, tout est possible ! **Les formules B-excursions, tu connais ?** Ces tickets un peu spéciaux te permettent de combiner le trajet en train et l'entrée au musée, au parc animalier, au parc d'attractions... De quoi faire de belles économies et éviter les files d'attente à la caisse. Et pour les vacances ? Adieu les embouteillages et les longs trajets en voiture... Savais-tu que tu peux même rejoindre Marseille, dans le sud de la France, en environ 5 heures seulement grâce au TGV ? Un trajet à plus de 300 km/h, ça te tente ? Bref, où que tu ailles en train, la SNCB te propose toujours une formule intéressante pour toi et toute ta famille.

Attention danger !

Attention, le train n'est pas sans danger. **A toi de respecter certaines règles d'or** pour ta sécurité et celle des autres.

- > Ne traverse jamais un passage à niveau lorsque les barrières descendent, sont déjà fermées ou lorsque le signal retentit. Et même si le train est déjà passé ou qu'il tarde à venir, attends que le feu blanc clignote pour t'engager. Un train peut en cacher un autre !
- > Ne traverse jamais les voies pour passer d'un quai à l'autre, utilise les passages souterrains. Un peu plus long peut-être, mais certainement plus sûr.
- > N'essaie pas de monter dans le train lorsque les portes se ferment ou lorsque le train se met en marche.

A toi de jouer !

Retrouve tous les avantages du train en remettant les lettres de ces mots dans le bon ordre.

1) XRUB-NSEOCI

2) PYSMA

3) FLABONCROTE

4) DIRAPE

5) LICAFE

1) (E-excursion) - 2) (s/mpa) - 3) (confortable) - 4) (rapide) - 5) (facile)

Le covoiturage

Pas de bus ou de gare près de chez toi ? Tu habites loin de l'école et tu ne peux pas y aller à vélo ou à pied ? Une solution : covoiturer ! Cette alternative permet, elle aussi, de diminuer les embouteillages, la pollution, les accidents et les problèmes de parking.



C'est quoi ?

Le covoiturage, c'est tout simplement s'organiser pour faire le même trajet à plusieurs, dans la même voiture. Tu peux partir à l'école avec des copains qui habitent près de chez toi. Vous n'utilisez ainsi qu'une seule voiture pour 2, 3 ou 4. Tes parents peuvent s'arranger avec les parents de tes copains pour, chacun à leur tour, vous emmener à l'école.

A l'école et partout ailleurs

Et le covoiturage, ça marche partout ! Pour aller à l'école évidemment, mais aussi pour tous tes autres déplacements : à la piscine, au club de sport, à la musique, au cinéma... Tu trouveras certainement toujours quelqu'un pour covoiturer avec toi !

Tes parents aussi peuvent covoiturer pour aller travailler. Pour cela, il existe même un système pour les aider à trouver des personnes avec qui faire le trajet : le service de covoiturage de Taxistop. Toutes les informations se trouvent sur le site www.carpoolplaza.be.



Que des avantages !

Le **covoiturage**, ce ne sont que des avantages, pour toi, tes copains et tes parents !

- > **Sympa** : partir à l'école avec tes copains, vous pouvez rigoler dans la voiture et vous racontez ce que vous avez fait la veille.
- > **Convivial** : covoiturer, c'est aussi l'occasion de te faire de nouveaux copains qui habitent près de chez toi.
- > **Sûr** : moins de voitures, c'est aussi moins de risques d'accident aux abords de l'école et donc plus de sécurité pour toi et tous les usagers doux.
- > **Ecologique** : c'est moins de voitures et donc moins de pollution. Un plus pour la nature et pour la santé !
- > **Flexible** : tes parents peuvent s'organiser comme ils veulent, soit tu pars avec ton voisin, soit ce sont tes parents qui vous conduisent. Chacun peut s'arranger selon ses horaires de travail et ses habitudes.
- > **Economique** : une seule voiture pour 2, c'est 2 fois moins de carburant. De belles économies en perspectives pour tes parents !

A toi de jouer ! Vrai ou faux ?

- 1) Covoiturer est un système qui permet de préserver l'environnement.
- 2) Le covoiturage n'est possible que pour aller à l'école.
- 3) Le covoiturage est une manière sympa et conviviale de se déplacer.
- 4) Le covoiturage augmente le risque d'accident aux abords des écoles.
- 5) Le covoiturage diminue les embouteillages.

Le carsharing

Lorsqu'on habite en ville, il est souvent possible de se passer de la voiture. Pour tous les petits déplacements quotidiens, on peut utiliser les transports en commun, le vélo ou la marche. Mais comment faire sans voiture pour faire les courses, aller voir des amis qui habitent loin ou encore pour transporter un meuble ?

La voiture reste une nécessité dans certains cas. Mais payer une voiture pour des trajets exceptionnels, c'est un peu bête, non ?

Le savais-tu ?

UNE VOITURE
"CARSHARING"
REMPLE EN
MOYENNE
6 VÉHICULES PRIVÉS.

C'est quoi ?

Le carsharing ou partage de voitures est un service qui permet de profiter des avantages de la voiture, tout en évitant ses inconvénients : coût de l'achat, assurance, taxe, stationnement,...

Comment ça marche ?

Via un site Internet, tes parents réservent la voiture de leur choix avant de se rendre dans une station de carsharing pour emprunter le véhicule qu'ils ont réservé. Une fois le voyage terminé, ils remettent la voiture à la station et reçoivent, en fin de mois, une facture détaillée.

Le savais-tu ?

UNE VOITURE PRIVÉE À FAIBLE USAGE
COÛTE EN MOYENNE 350 EUROS PAR MOIS,
ALORS QU'UNE VOITURE "CARSHARING" REVIENT À 80 EUROS.



Parles-en à tes parents !

Il y a sûrement une station de carsharing près de chez vous.
Renseignements sur www.cambio.be ou au **070/222.292**.

Mots mystères !

Complète cette grille de mots mystères.

- 1) Ces tickets combinent le voyage en train et l'entrée à ton parc d'attractions préféré.
- 2) Il est indispensable en scooter, à vélo ou en rollers.
- 3) Adjectif qui qualifie des dalles en relief pour guider les personnes aveugles ou malvoyantes.
- 4) Effet responsable du réchauffement climatique.
- 5) Je suis causée par les transports routiers, mais aussi par l'industrie et le chauffage et je suis très nocive.
- 6) Titre de transport bien pratique si tu prends le train ou le bus tous les jours.
- 7) Mode de déplacement qui regroupe plusieurs personnes dans une même voiture.
- 8) Système qui permet à tes parents de disposer d'une voiture quand ils en ont besoin.
- 9) Ramassage scolaire un peu particulier.
- 10) Droit de tous de bénéficier des biens et services.

- 11) Indispensable pour ta sécurité, il peut t'éviter bien des blessures en cas de chute.
- 12) Il te permet de voyager en toute liberté, tient dans la poche et te rappelle chaque jour les bonnes pratiques en matière de déplacement.
- 13) Grâce à lui, je pars en vacances à plus de 300 km/h.
- 14) Abréviation désignant les personnes gênées dans leurs mouvements.
- 15) Elle est mise à l'honneur une semaine par an dans plus de 2 000 villes européennes.

| | |
|----|--|
| 01 | |
| 02 | |
| 03 | |
| 04 | |
| 05 | |
| 06 | |
| 07 | |
| 08 | |
| 09 | |
| 10 | |
| 11 | |
| 12 | |
| 13 | |
| 14 | |
| 15 | |

Quiz géant !

Réponds aux 10 questions de ce quiz géant.

1) Qui, d'après toi, n'est pas PMR dans la liste suivante ?

- a) Une maman qui fait ses courses avec son bébé dans la poussette
- b) Ton copain qui s'est tordu la cheville
- c) Ton voisin de classe qui revient à pied du cours de gym.

2) La Semaine de la Mobilité a pour objectif :

- a) d'éliminer toutes les voitures en Belgique
- b) d'offrir des vélos à tous les enfants
- c) de promouvoir les modes de transport alternatifs

3) Quelle est la meilleure façon d'aller à l'école si tu habites à 2 km ?

- a) En voiture
- b) A vélo
- c) En bateau

4) Quel type d'abonnement des TEC permet aux -12 ans de voyager gratuitement sur tout le réseau ?

- a) L'abonnement LYNX
- b) L'abonnement LYNX junior
- c) L'abonnement Open

5) Je t'emmène partout. Je fonctionne à l'électricité et je suis peu polluant. Je suis...

- a) La voiture
- b) Le train
- c) L'avion

6) A qui sont destinés les panneaux

indicateurs en braille ?

- a) Aux personnes aveugles
- b) Aux personnes qui font du covoiturage
- c) Aux personnes qui empruntent une voiture dans un parking de carsharing

7) Covoiturer, c'est...

- a) partager ta voiture avec tes voisins
- b) emprunter une voiture quand on en a besoin
- c) laisser la voiture au garage pour opter pour d'autres moyens de transport

8) La marche émet...

- a) 0 g de CO₂
- b) 3 tonnes de CO₂
- c) des particules nocives pour la santé

9) Que dois-tu notamment vérifier avant de prendre ton vélo ?

- a) Que tes deux freins fonctionnent
- b) Que tu n'as pas oublié ta gourde
- c) Que ton compteur de vitesse fonctionne

10) Le carsharing, c'est...

- a) La même chose que le covoiturage
- b) Le partage de voitures mises à disposition dans une station spéciale
- c) Un système qui permet aux PMR de traverser la route

1/c - 2/c - 3/b - 4/b - 5/b - 6/a - 7/a - 8/a - 9/a - 10/d

- Réponses Grille
- 1) : Bexcurions
 2) : Casque
 3) : Podotactiles
 4) : Serre
 5) : Pollution
 6) : Abonnement
 7) : Covoiturage
 8) : Carsharing
 9) : Pedibus
 10) : Accessibilité
- 11) : Casque
 12) : Poussette
 13) : TV
 14) : PMR
 15) : Mobilité

Pour conclure

Te voilà arrivé au bout du voyage. Tu en sais donc dorénavant beaucoup plus sur les problèmes environnementaux et les solutions de mobilité.

Au fil des pages, tu as pu te rendre compte à quel point la mobilité est une matière complexe et à quel point nos comportements ont une influence sur l'environnement.

Ensemble, il est temps d'agir et de réfléchir à la manière dont nous nous déplaçons. Ainsi, rappelle-toi que la marche et le vélo, c'est zéro émission de CO₂. N'hésite pas à en parler autour de toi, à tes amis, tes parents,...

Conserve bien ton Passeport Mobilité et n'oublie pas que la mobilité est l'affaire de tous et que toi aussi tu peux agir au quotidien pour préserver l'environnement.

Le savais-tu ?

LE PASSEPORT MOBILITÉ
EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER
RECYCLÉ. UNE AUTRE
MANIÈRE DE FAIRE UNE FLEUR
À L'ENVIRONNEMENT !

Contacts utiles



mobilite.wallonie.be



<http://documentation.mobilite.wallonie.be>



www.infotec.be



www.provelo.org



www.sncb.be



www.gracq.org



www.cambio.be



www.gamah.be



www.taxistop.be



Service public
de **Wallonie**

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

